

Comité national de santé et de sécurité au travail (CNSST)

Compte rendu de la 59^e réunion, 25 septembre 2017

Lieu : Salle de conférence du 2^e étage, immeuble M55, pièce 260D, Ottawa

Heure : De 13 h à 15 h 15

Membres présents Lawrence Mak (IPFPC) — coprésident Lawrence Charlebois (IPFPC) Paul Treboutat (DG, SCF) — coprésident intérimaire Michael Vandenhoff (AECR) Shaun Fletcher (AECR)	Personnes-ressources Frédéric Dorval (gestionnaire, Groupe de SST du CNRC) Mireille Lycan (agente des relations de travail, DRH) Joan Van Den Bergh (AECR)
Absents François Cordeau (V.-P., Génie) — coprésident Duncan Stewart (DG, TechSR) — en congé Cathie Fraser (AECR), coprésidente David Shane (directeur, SST) — en congé	Secrétaire Margarita Garcia (Groupe de SST du CNRC, secrétaire) Shelley Sommerville (Groupe de SST du CNRC, secrétaire)

Point à l'ordre du jour	Mesures de suivi	Responsable
1. Adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour de la réunion est adopté sans modification.		
2. Approbation du compte rendu de la 58^e réunion (28 juin 2017) Il est demandé d'épeler correctement le nom de M ^{me} Joan Van Den Bergh dans le procès-verbal de la réunion. Mesures de suivi : 1. <i>Le compte rendu de la 57^e réunion est modifié comme demandé et envoyé pour traduction.</i> 2. <i>Le point « Groupes de travail » est inscrit comme point récurrent à l'ordre du jour du CNSST.</i> 3. <i>Partager le mandat de la communauté de praticiens (CdP) des Comités locaux de santé et de sécurité au travail (CLSS) une fois terminé.</i> La première réunion de la CdP aura lieu le 28 septembre 2017. Les coprésidents des CLSS rédigeront un mandat et le Groupe de SST apportera son aide au besoin. Les membres du CNSST sont invités à assister à la réunion de la CdP. 4. <i>Examen final par le CNSST du Programme de sécurité relatif aux produits dangereux.</i> Le Programme de sécurité relatif aux produits dangereux est toujours en cours d'examen. Le processus d'examen prend plus de temps que prévu, car un certain nombre d'intervenants y participent (groupe environnemental, sécurité,	1. Modifier le compte rendu de la réunion. 2. En cours. Fournir le mandat de la CdP des CLSS lorsqu'il sera disponible. 3. Programme de sécurité relatif aux produits dangereux en cours; version	G. Garcia S. O'Hara S. O'Hara

<p>intervention en cas d'urgence, etc.), ce qui augmente la portée du programme. M. Vandenhoff mentionne qu'il faut veiller à ce que le CNSST ait l'occasion de procéder à un examen final. Il suggère que les membres du groupe environnemental pourraient peut-être faire partie du CNSST. F. Dorval propose qu'ils soient invités à assister au CNSST lorsqu'il y a une préoccupation particulière qu'ils pourraient aborder. Une version révisée du Programme de sécurité relatif aux produits dangereux sera distribuée au CNSST lorsqu'elle sera prête.</p> <p>5. <i>Révisions au Programme de sécurité routière au travail.</i> L. Mak a soumis des commentaires; les suggestions ont été mises en œuvre et le document a été redistribué.</p> <p>6. Faire circuler la <i>Norme sur les équipements de manutention des matériaux</i> auprès des intervenants. Une fois terminé, le document sera envoyé au CNSST pour approbation pour examen final à l'extérieur du cadre des réunions.</p> <p>7. <i>Le Programme de prévention des risques (PPR) est devenu un point permanent à l'ordre du jour du CNSST.</i></p> <p>8. <i>Reconnaissance des rôles liés à la SST</i> : reporté au point 3a de l'ordre du jour.</p> <p>9. et 10. <i>Mandat d'adhésion au Groupe de SST</i> : reporté au point 3c de l'ordre du jour.</p> <p>11. <i>Vérification de la SST / Liste des priorités consolidées</i> F. Dorval recueille les commentaires du CNSST. La liste est mise à jour par Shifawn O'Hara. La liste des priorités est établie par la direction du CNRC et sera révisée de temps à autre à mesure que les priorités changent.</p> <p>12. <i>Considérations dans les contrats de location — agents de liaison responsables des déchets dangereux (ALDD)</i> : Les changements proposés par M. Vandenhoff sont examinés. Les documents seront soumis au CNSST aux fins d'examen final à l'extérieur du cadre des réunions une fois qu'ils seront terminés.</p> <p>13. <i>Nomination d'un représentant des employés au niveau des directeurs généraux pour remplacer T. Lindstrom au CNSST</i> : reporté au point 3d de l'ordre du jour.</p>	<p>révisée à distribuer au CNSST.</p> <p>4. L'ébauche finale de la traduction du Programme de sécurité routière au travail a été reçue et sera transmise au Comité de la haute direction.</p> <p>5. Document de la Norme sur les équipements de manutention des matériaux; en cours.</p> <p>6. Tenir le CNSST au courant des changements à la liste des priorités.</p> <p>7. Révisions des contrats de location en cours.</p>	<p>S. O'Hara</p> <p>S. O'Hara</p> <p>S. O'Hara</p> <p>S. O'Hara</p> <p>Caroline Dodd</p>
<p>3. Nouveaux points</p> <p><u>3a. Proposition du responsable d'immeuble au CNSST pour la reconnaissance des rôles de SST</u></p> <p>Les représentants des employés du responsable de l'immeuble présentent au CNSST une proposition de projet</p>	<p>8. Les représentants de la direction du CNSST examineront la</p>	<p>M. Lycan F. Cordeau</p>

les CLSS ont récemment été informés que les agents de négociation doivent sélectionner les membres potentiels des CLSS, et non l'employeur. Un courriel à cet effet a été envoyé récemment aux coprésidents des CLSS. Il est également mentionné que la CdP des CLSS fera également connaître le protocole d'adhésion.

Le Comité accepte de ne pas réviser le libellé du mandat des CLSS pour l'instant.

Document sommaire des CLSS : En examinant les comptes rendus de réunion des CLSS, L. Mak et C. Fraser ont relevé des divergences.

- Les deux tiers des membres des CLSS représentant l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC) n'ont pas suivi le processus de nomination prévu dans le mandat des CLSS et n'ont pas été autorisés à représenter l'IPFPC au sein des CLSS. Cette préoccupation doit être abordée par la CdP et il faut informer tous les CLSS.
- Il semble que les CLSS n'examinent pas le mandat chaque année. F. Dorval mentionne que les coprésidents des CLSS reçoivent au moins une fois par année un courriel leur rappelant d'examiner le mandat.
- Les comptes rendus des réunions des CLSS ne sont pas tous soumis aux responsables d'immeuble. F. Dorval mentionne que cette préoccupation a également été abordée dans un courriel envoyé récemment à tous les coprésidents des CLSS et qu'il est également possible d'y répondre par l'entremise de la CdP des coprésidents des CLSS.
- L. Mak aimerait que ces questions soient réglées par les CLSS au cours des trois prochains mois.

L. Mak suggère que le Groupe de SST mette en œuvre un système de contrôle des versions pour assurer un processus d'examen collaboratif plus efficace. F. Dorval est d'accord et réitère que nous ne devons pas nous fier aux documents qui se trouvent actuellement dans MaZone ou sur le réseau noir jusqu'à ce que DocZone soit entièrement mis en œuvre et que les anciennes versions des réseaux vert et noir aient été retirées.

J. Van Den Bergh rappelle au Comité que le CNRC, dans ses conventions collectives, a accepté d'être lié par la Directive du Conseil national mixte (CNM) sur la SST; il faut donc en tenir compte lors de l'examen de la politique et du mandat de SST. F. Dorval est d'accord et assure à J. Van Den Bergh que la Directive du CNM sur la SST est prise en compte et mentionnée dans tous les instruments de politique, en plus des lois et des règlements.

<p><u>3d. Adhésion au CNSST — Nouveau représentant des employés</u></p>	<p>10. Reporté jusqu'à la prochaine réunion.</p>	<p>F. Cordeau</p>
<p>4. Suivi de la réunion précédente</p> <p><u>4a. Programme de prévention des risques (PPR) Mise à jour du statut d'avancement</u> Un tableau indiquant l'état d'avancement du PPR des portefeuilles, des directions et du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) (PDP) a été fourni par le Groupe de SST ainsi qu'un plan de mise en œuvre en date de septembre 2017. Des révisions seront apportées pour tenir compte de la nouvelle structure organisationnelle du CNRC et le PARI sera également ajouté. F. Dorval mentionne que certains PDP utilisent DocZone comme plate-forme de partage de documents pour leurs documents du PPR.</p> <p><u>4b. Examen du rapport d'étape sur les documents stratégiques en matière de SST (par l'intermédiaire des documents de priorités du CNSST pour 2016 et 2017)</u> Le document sur l'état d'avancement de l'élaboration des instruments de politique a été examiné. F. Dorval mentionne que toutes les politiques ne s'appliqueront pas à tous les PDP. Seuls les PDP qui cernent un besoin de formation ou de sensibilisation seront informés du programme.</p> <p>Politique de prévention de la violence en milieu de travail : Ce document a été retardé en raison de la traduction et d'autres révisions. Le document a été envoyé à F. Cordeau pour qu'il le soumette au CHD aux fins d'examen et d'approbation.</p> <p><u>4c. Examen du rapport du CHD</u> Le Comité examine le rapport. F. Dorval souligne ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La manutention des matériaux demeure le principal facteur responsable des blessures et l'élément central. • Les accidents invalidants sont en baisse constante depuis juillet 2016. • Il n'y a aucun accident indemnisable pour juillet 2017. • La convention d'appellation dans le rapport sera modifiée le 1^{er} octobre 2017 pour refléter les changements organisationnels. <p><u>4d. Table ronde</u> <i>Comptes rendus de réunion des CLSS</i> : L. Mak réitère qu'un grand nombre de comptes rendus de réunion n'ont pas été reçus. Il est également question du fait que les employeurs reconnaissent qu'ils doivent veiller à ce que les comptes rendus de réunion soient traduits dans les régions bilingues du Canada et affichés dans les deux langues officielles.</p>	<p>11. Envoyer le document de prévention de la violence au travail au CHD</p> <p>12. Suggestion au Groupe de SST d'envoyer un rappel aux coprésidents des CLSS représentant l'employeur qu'il leur incombe</p>	<p>F. Cordeau</p> <p>F. Cordeau</p> <p>S. O'Hara</p>

<p><i>CdP des coprésidents des CLSS</i> : Les membres du CNSST sont invités à assister à la réunion inaugurale du 28 septembre 2017. Les participants sont invités à faire part de leurs préoccupations, notamment ce qui a trait à l'adhésion, aux comptes rendus de réunion et à l'examen annuel du mandat.</p>	<p>d'assurer la traduction des comptes rendus de réunion dans les régions bilingues.</p> <p>13. Envoyer l'invitation à la réunion au CNSST</p>	<p>G. Garcia</p>
<p>5. Prochaine réunion</p> <p>La coprésidente sera : Cathie Fraser — coprésidente Date : 4 décembre 2017</p>		